

La situation financière du canton de Berne n'est pas des plus enviables. Nous en avons déjà abondamment parlé dans nos précédentes éditions.

Grandeur et décadence

Avec une perte d'exploitation de près de 200 millions de francs pour l'année 2012 et des perspectives de déficits structurels de 400 à 450 millions de francs pour les années à venir, le quotidien romand *Le Temps* titrait même dans son édition du 8 avril 2013: «Berne, ce grand corps malade.»

En plus d'être confronté à ces importants problèmes financiers qui assombriront inéluctablement son avenir, le canton de Berne doit, en parallèle, faire face à une fronde d'une partie de son personnel.

Les membres de la fonction publique bernoise (fonctionnaires, enseignants, infirmiers ou encore policiers) étaient ainsi 20000 à manifester le 16 mars 2013 sur la place Fédérale. «Nous sommes ici pour nous indigner» lançait Peter Gasser, porte-parole de la minorité francophone avant de considérer la majorité bourgeoise du Grand Conseil comme un «employeur indigne».

Selon les manifestants, le démantèlement du service public est une réalité inquiétante et il règne une grande part d'arbitraire dans la progression des salaires. A ce sujet, une récente étude intercantonale concluait qu'après onze années de service dans le degré primaire, Berne arrivait bon dernier dans l'échelle de rémunération de ses enseignants.

Ce sombre tableau n'a évidemment rien d'une image d'Epinal. Ce qui nous choque en regard de cette situation, c'est lorsque certains probernois notoires déclament avec emphase, et comme unique argument, que le Jura-Sud ne peut trouver son salut qu'au sein du grand canton de Berne. Un peu comme si sa seule grandeur suffisait à lui conférer un rôle accru de protecteur, tout en condamnant d'avance la pérennité des plus petites entités.

Or, force est de constater que moult cantons composés d'un bassin de population proche ou inférieur à celui d'une nouvelle entité jurassienne (qui représenterait un peu plus de 120000 habitants) s'en sortent financièrement bien mieux que Berne.

Ainsi, Schwytz (147 904 habitants en 2011), Zoug (115 104), Schaffhouse (77 139) ou encore Nidwald (41 311) sont tous contributeurs au pot commun de la péréquation financière 2013, véritable barème de la santé financière cantonale, pour des sommes respectives de 134,2 millions de francs, 276,5 millions de francs, 2,6 millions de francs et 17,4 millions de francs. Berne, avec ses 985 046 habitants, touche quant à lui 1163,6 millions de francs au titre de la péréquation intercantonale...

Etre petit n'est pas un problème quand on maîtrise son destin. Dans certaines contrées africaines, on résume merveilleusement bien cette situation avec le proverbe suivant: «L'écureuil a beau être petit, il n'est pas l'esclave de l'éléphant.»

De l'utopie à une ambition commune, billet du secrétaire général

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2847 • abonnement annuel: 90 fr. • 9 mai 2013 • Paraît le jeudi

Lettre ouverte à nos Maîtres et Seigneurs

Mademoiselle la Conférence tripartite,

Mesdames les autorités cantonales et fédérales, Messieurs nos Maîtres et Seigneurs de Berne, dispensateurs de bienfaits, subventions, sinécures, prébendes et jetons de présence,

Honneur, gloire et réélection vous soient assurés, pour les siècles des siècles!

En ces heures tragiques, où nos districts ont été contraints malgré eux à un scrutin odieux, nous devons soumettre à votre bienveillante vigilance des faits d'une rare gravité. Depuis plusieurs semaines, les PSG (Papistes-Séparo-Gauchistes) répandent dans nos salles de cinéma, lieux de dépravation, de flirts et de popcorn, un spectacle de propagande d'une perversité inouïe. Il s'intitule «Win-Win».

C'est un film pseudo-humoristique où sont portés au pinacle les ignobles beautés des Franches-Montagnes, les charmes infâmes de Delémont, la débrouillardise criminelle de son maire, diabolotin agité marié à une longue perche, qui n'est autre que la fille du propagandiste en chef des PSG. La connexion est claire et le complot s'affiche au grand jour.

Au passage, les vraies valeurs suisses sont tournées en bourrique: caserne de Bure ridiculisée, intrigues partisans pourfendues, «Suisse-Tourisme» traîné dans la boue. Il s'en faut de peu que ce film ne critique le Cervin et les edelweiss. Le but de cette manœuvre est évidemment de priver notre population de son droit à l'erreur, de la détourner du droit chemin conduisant dans le mur. On ne peut pas laisser faire cela!

Et pour faire gober le message, on a ajouté au film des starlettes chinoises, des «Miss» qui piaillent et gloussent en souriant jaune. Nous aussi, nous avons nos ambassadrices de charme. Pensons à Marie-Pierre Walliser-Klunge, panzer-politicienne de Bienne, ou à Annelise Vaucher, fer à bricelets de lance, envoyée naguère au casse-pipe électoral! Face à elles, les gourgandines à la sauce soja peuvent aller se rhabiller, même si elles ont été engagées pour l'opération inverse.

Vous savez avec quelle constance nos pères ont dénoncé depuis 1947 la conspiration papiste. C'était le péril noir. Ensuite, à partir de 1968, nous avons dénoncé le complot socialo-communiste. C'était le péril rouge. Et voici le péril jaune qui prend le relais! Au fil du temps, les séparatistes jurassiens nous auront fait coudre le drapeau belge, voire celui de la glorieuse Allemagne.

Tout le monde se pose une question: d'où vient l'argent qui a permis de produire «Win-Win»? On parle de «caisses jaunes», de circuits occultes partant de Pékin, transitant par la Fonderie Boillat et finissant dans le «Fonds de la réunification». Il s'agirait de millions de yuans, qui sont des millions aussi, on a beau dire. Mademoiselle, Mesdames, Messieurs, quand allez-vous nous octroyer des montants au moins équivalents pour notre campagne?

Car là est la question. Les PSG nous submergent de propagande miel-

leuse, ne reculant devant rien, même pas devant des pin-up chinetoques. Nous aussi, nous devons recevoir des sous. Nous aussi, nous voulons faire un film. Nous en avons déjà le titre: pour battre «Win-Win», nous tournerons «Oin-Oin».

Ecoutez les cris angoissés de vos serveurs, récompensez leur fidélité si souvent moquée, dénouez les cordons de votre bourse et, si elle est vide, empruntez! Comme tout le monde. Soyez généreux avec nous et «Oin-Oin» vaincra «Win-Win».

● Omar Kesnouar
Patraque Röstiberger
Wilhelm-Albert Letapie
Francis Ferrowyler
Jean-Pierre Gras-Berne
Patty Bühler

ET TOUT CECI EST VRAI

L'engagement du maire de Saint-Imier, Stéphane Boillat, au sein du comité interjurassien «Construire ensemble» importune quelques membres du PLR et du PSJB du Conseil de ville de la cité imérienne. L'exaspération qu'ils éprouvent les pousse à lui faire porter la responsabilité de la disparition de la HES-Santé, de la filière ingénierie de la Haute Ecole Arc et de l'Ecole de commerce qui ont quitté la ville à la suite de décisions prises par le canton de Berne. Toujours selon le PLR et le PSJB, Stéphane Boillat, par ses opinions, mettrait même «en danger et déstabiliserait le personnel du site de Saint-Imier de l'Hôpital du Jura bernois, ainsi que le ceff santé et industrie» (*Journal du Jura*, 20 avril 2013). Du coup, le PLR, dans une réaction aussi capricieuse que revancharde, annonce qu'il ne répondra pas à l'invitation d'Alliance jurassienne qui souhaitait le convier à une séance pour débattre en toute sérénité de la votation du 24 novembre prochain. Quelle curieuse vision de la démocratie, du respect et de la liberté d'expression!

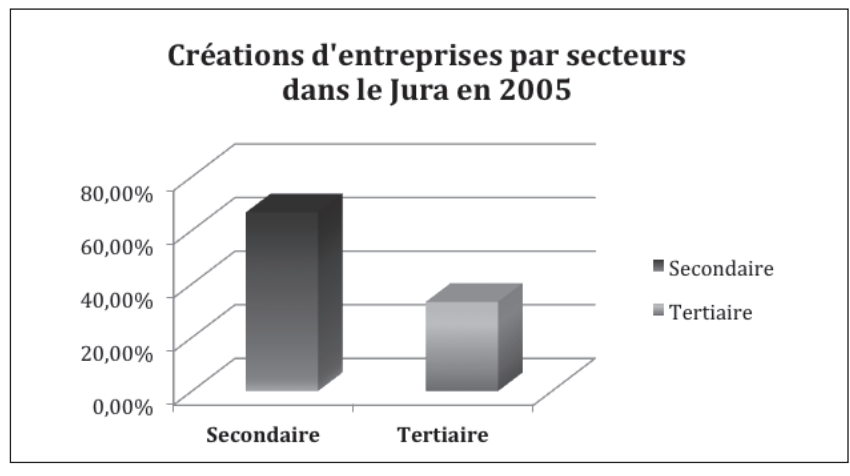
LE SAVIEZ-VOUS ?

Un peu plus de trente ans après son entrée en souveraineté, le nouveau canton a su diversifier son tissu économique à bon escient. Le secteur de l'horlogerie et de la mécanique demeure le moteur essentiel à son développement. Cependant, en améliorant efficacement les conditions cadres liées aux transports et aux infrastructures, il a permis un développement harmonieux et efficient sur son sol.

En 2005, le secteur tertiaire représentait 63% des emplois créés et 66,7% des entreprises créées au sein du canton du Jura.

Au sein d'une entité romande, le Jura-Sud bénéficiera d'une promotion économique de proximité et d'un poids politique significatif pour œuvrer à son développement et à la diversification de son tissu économique encore fortement dépendant du secteur secondaire.

Source: FISTAT (Fondation interjurassienne pour la statistique).



Le meilleur pour ma région: Oui le 24 novembre

un Jura nouveau

Une affaire de cœur et de raison
www.unjuranouveau.ch

La BCJ séduit

Le gouvernement a pris connaissance avec grand plaisir des résultats, des excellents résultats réalisés en 2012 par la Banque Cantonale du Jura (BCJ), dans un climat économique et général empreint d'incertitudes. Avec vous, nous en sommes fiers.

Les comptes affichent non seulement une croissance du bilan, mais une croissance maîtrisée entre la marche des affaires, les fonds propres et la rentabilité. Notre banque peut être félicitée pour cette saine gestion. (...)

Grâce au sérieux de sa gestion, la BCJ séduit toujours davantage de clients, qu'ils soient des femmes, des hommes ou des entreprises. L'économie jurassienne se porte globalement bien grâce en particulier au secteur horloger. La construction est aussi en verve: il suffit pour s'en convaincre de consulter les publications de demandes de permis de construire dans le *Journal officiel* ou, plus concrètement encore, de compter le nombre de grues qui s'élèvent au-dessus de nos cités.

Au nom du Gouvernement jurassien, je tiens à féliciter et à remercier les entreprises et leurs dirigeants qui s'engagent pour la création et le maintien d'emplois dans le Jura. Un merci particulier également aux investisseurs privés ou publics qui contribuent à donner une nouvelle image positive de notre région. Nous savons combien cette image est importante pour la bonne santé de l'économie et de ses acteurs. Nous savons aussi combien il est plus difficile de dorer cette image que de la noircir. La BCJ y apporte admirablement sa contribution.

Regarder le passé pour s'orienter vers l'avenir

Naturellement le lien entre la Banque Cantonale du Jura et l'Etat va au-delà de ces conditions financières (mais qui sont tout de même importantes). Il n'est pas inutile de regarder vers le passé pour s'orienter vers l'avenir. L'existence de la banque est ancrée dans la Constitution cantonale, qui en prévoit formellement la création par l'Etat. Autrement dit, l'existence même de la BCJ découle de la création de notre canton qui a été porté à bout de bras et avec conviction par des gens qualifiés auparavant d'utopistes et d'idéalistes.

Nous avons la chance de pouvoir nous retrouver ce soir en tant qu'actionnaires de la Banque Cantonale du Jura. Ce cadeau nous est offert par nos parents ou grands-parents qui avaient de fortes convictions idéologiques. Ces convictions permettaient d'effacer les peurs du changement ou de l'inconnu.

En 1974, les opposants à l'indépendance du Jura attisaient les peurs en prédisant moult catastrophes à l'économie jurassienne si celle-ci se risquait à quitter le canton de Berne. Ils affirmaient par exemple que sans l'appui de la Banque Cantonale Bernoise, les entreprises jurassiennes ne trouveraient plus de crédits pour financer leurs investissements. Les faits et les chiffres prouvent aujourd'hui le contraire, malgré notamment les turbulences

économiques qui ont accompagné les premières années de souveraineté. Ainsi, tant la population que le nombre d'entreprises et d'emplois ont augmenté plus largement dans le Jura que dans le Jura bernois. Ce n'est qu'un exemple des effets positifs de la souveraineté.

Tournant de l'histoire

Tournons-nous à présent vers l'avenir, un avenir proche, dans sept mois jour pour jour.

En effet, le 24 novembre prochain, les citoyennes et citoyens du Jura bernois et du canton du Jura sont appelés aux urnes pour un vote symbolique et historique. Ils ne se prononceront pas sur la création d'un nouveau canton; ils diront oui ou non au lancement d'un processus qui conduira d'abord à la création d'une assemblée constituante, paritaire et démocratique, qui recevra le mandat de dessiner un nouvel Etat suisse et romand.

Il est faux d'affirmer ou de laisser croire que les citoyens se prononceront sur un rattachement du Jura bernois au canton du Jura. Il est bel et bien proposé aux citoyennes et citoyens de construire ensemble une entité nouvelle et non pas de choisir entre deux cantons existants.

La région jurassienne se trouve à un tournant de son Histoire. De la décision que nous prendrons bientôt dépendra non seulement son avenir institutionnel, mais aussi – dans une large mesure – son avenir économique, social et culturel.

Nous vivons et travaillons déjà ensemble de part et d'autre de la Roche Saint-Jean. Plus d'une soixantaine d'associations et d'organisations interjurassiennes prouvent la réalité de ce vécu commun. Cependant, en raison du cadre institutionnel actuellement en vigueur, les collaborations plus intenses entre le Jura bernois et le canton du Jura, bien que souhaitées, sont difficiles à mettre en œuvre notamment du fait que le Jura bernois ne bénéficie pas de compétences décisionnelles propres à un Etat.

La force de ce projet réside dans le fait qu'il est avantageux pour chacun des partenaires. N'en déplaise aux esprits chagrins, l'opération ne fera pas de perdants mais bien que des gagnants (Win-Win). (...)

Extrait de l'intervention du ministre jurassien Charles Juillard à l'occasion de l'assemblée générale de la Banque Cantonale du Jura, le 24 avril 2013. (Les titres ont été ajoutés par la rédaction.)



Direction de la Banque Cantonale du Jura (de gauche à droite: Ronald Cramatte, Philippe Jobé, Martine Kobler, Stéphane Ramseyer, Bertrand Valley et Stéphane Piquerez).



Association féminine pour la défense du Jura Invitation

L'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ) invite ses membres à participer à son assemblée générale qui se déroulera le

**vendredi 24 mai 2013 à 19 heures
à l'Hôtel-Restaurant de la Gare à Moutier.**

Comme de coutume, la partie officielle sera suivie d'un repas pour lequel il est possible de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant:

1. Accueil
2. Désignation de 2 scrutatrices.
3. Procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Rapport de la présidente.
5. Rapport de la caissière.
6. Rapport des vérificatrices des comptes.
7. Cotisations.
8. Démissions et élections.
9. Programme d'activités.
10. Divers.

Au terme de la partie statutaire, les militantes jurassiennes auront le plaisir d'accueillir et d'écouter Laurent Coste, président du Mouvement autonomiste jurassien, et Pierre Philippe, membre du bureau exécutif.

Pour le souper, merci de vous inscrire jusqu'au vendredi 17 mai 2013 à Lucie Cerf, 6, Rambévaux, 2852 Courtételle (032 422 92 91 ou 078 713 81 61).

Inscrivez-vous au Gala du Jura

Une grande fête pour lancer les activités du comité interpartis interjurassien « Construire ensemble » ! Le Gala du Jura aura lieu samedi 1^{er} juin à la halle des Fêtes de Bassecourt. Il est destiné à réunir sous un même toit toutes les personnes qui, de près ou de loin, soutiennent l'idée de créer un nouveau canton romand et par conséquent proposent de voter oui le 24 novembre prochain. Les sympathisants seront de la partie, les membres de tous les partis du canton du Jura ainsi que de plusieurs partis du Jura-Sud et, bien sûr, les militants de longue date auxquels nous lançons un appel: participez nombreux au Gala du Jura !

Les organisateurs ont prévu un programme particulièrement riche et diversifié. Les portes seront ouvertes dès 19h et les festivités débiteront à 19h30 par une allocution du président du Gouvernement jurassien. En outre, quatre courtes interventions à caractère politique sont prévues au cours de la soirée. Le programme accordera beaucoup de temps à la culture et au spectacle. Roger Meier commentera ses photographies du Jura vu du ciel, projetées sur un écran géant. Thierry Meury adaptera son humeur et son humour au thème de la soirée. Le tour de chant du Bel Hubert promet également quelques émotions car l'auteur-compositeur-chanteur du vallon de Saint-Imier projette des textes originaux. En fin de soirée, les participants pourront danser grâce à Vincent Vallat et à sa musique entraînante.

Un gala ne se conçoit pas sans un repas particulièrement adapté aux circonstances. Le traiteur Yves Joliat propose une variation de pâtés maison et de salades, des médaillons de porc avec gratin dauphinois et légumes, suivis d'une tranche glacée. Les vins proviennent d'Ajoie et de La Neuveville; les participants au gala auront le choix entre des vins rouges, rosés et blancs du nord et du sud du Jura. La soirée proposera encore une tombola avec une série de lots attractifs et de valeur.

Le Gala du Jura vise deux objectifs: réunir les habitants de nos régions dans le cadre d'un événement festif et rassembler les fonds qui permettront de mener une campagne active dans la perspective de la votation sur l'avenir du Jura institutionnel, le 24 novembre prochain. La salle de Bassecourt est vaste et c'est précisément pour cette raison qu'elle a été choisie pour abriter une fête riche, animée et colorée, vivante et attendue. Il y a de la place dans la halle des Fêtes, mais ne tardez pas à vous inscrire en indiquant le nombre de personnes participantes. Vous pouvez vous annoncer par la poste ou par Internet: Construire ensemble.ch. Le délai d'inscription est fixé au 23 mai. Emmenez vos amis !

L'exemple allemand

« J'avertis solennellement ceux qui veulent une Europe prospère et pacifique, qu'il est hors de question de faire de l'unification allemande un thème des prochaines élections. La réunification est un anachronisme qui partout suscite une peur justifiée. La France et la Grande-Bretagne se prononcent clairement pour le maintien de deux Etats allemands. Le président Bush aussi. » (Hans Modrow, *Daily Telegraph*, 9.12.1989.)

Modrow, connu pour son rôle de ministre-président de la République démocratique allemande de novembre 1989 à mars 1990, trois mois – et ce fut le dernier – a été ensuite député au Bundestag et au Parlement européen. Il est actuellement le président honoraire de *Die Linke*.

Ainsi va la vie. Ainsi évoluent des situations politiques qui paraissent inébranlables. Il aura fallu trois mois pour que le peuple allemand plébiscite sa réunification. Le pouvoir soviétique, la toute-puissance du parti communiste est-allemand ont soudain baissé de régime et les petites gens ont enfin pu exprimer le fond de leur pensée: être libres et vivre avec sa famille historique et culturelle. Quand on pense que ces gens ont enduré un

régime dictatorial pendant plus de quarante-cinq ans. Que dis-je quarante-cinq? Cinquante-sept si l'on compte les années de dictature nazie depuis l'arrivée d'Hitler. Cela fait deux générations. Quel soulagement! Même si ce fut dur de recoller les pots cassés!

Tout cela pour nous convaincre qu'à cœur vaillant rien n'est impossible. Que si les augures cherchent à nous convaincre que notre idée de réunification est un anachronisme, c'est le seul argument qu'ils ont. D'autant plus qu'on ne leur propose pas une réunification, mais de reprendre le problème à la base, d'effacer l'ardoise et de tout recommencer à zéro, entre nous, pour nous autres, en toute complicité. Et quand certains seront devenus députés ou fonctionnaires de notre Etat refondé, ou tout simplement citoyens jurassiens de plein droit, et avec le plaisir de l'être, ils auront vite oublié les litanies probernoises, comme tant d'autres les ont oubliées depuis longtemps, dans l'actuelle République et Canton du Jura.

● Rambévaux

Une affaire de cœur et de raison

un seul Jura

De l'utopie à une ambition commune

Avant, on pouvait parler de tout, pourvu qu'on ne parle de rien. Ni de la nécessité de régler politiquement le conflit, ni des conditions d'une coopération réelle¹, encore moins des conditions d'existence de deux régions proches en tout, séparées de manière illogique et à ce titre sacrifiées sur l'autel d'une division artificiellement entretenue.

Aujourd'hui, les choses bougent grâce à la Déclaration d'intention signée le 20 février 2012 par Berne et le Jura sous l'égide de la Confédération. Un processus de scrutins populaires est en place, qui préserve strictement les droits démocratiques respectifs du sud et du nord du Jura. Le galvauder reviendrait à ramener la Question jurassienne à son degré zéro.

Cette dernière affirmation n'est pas une menace, encore moins l'expression d'un chantage. C'est le fruit d'une analyse objective de la situation d'après le 24 novembre 2013 si le «non» l'emporte. En effet, il est plus que probable, et même prévu que, dans ce cas, les institutions régionales (CJB, AIJ ou autres) disparaîtront ou seront ravalées au rang de faire-valoir sans responsabilités ni moyens.

N'oublions pas que lesdites institutions, comme le «statut particulier» dont on mesure déjà la portée dérisoire, n'existent qu'en raison de l'existence de la Question jurassienne. Celle-ci évacuée des préoccupations bernoises, le «Jura bernois» sera transformé en «partie francophone» de Bienne-Seeland et du canton de Berne, contraint de confier à sa nostalgie le temps où il pouvait encore faire les mines d'y croire...

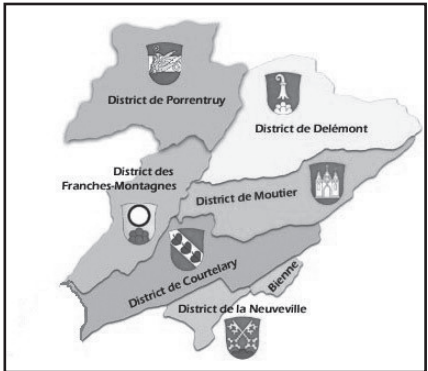
Face au danger d'une telle évolution de la situation, n'est-il pas grand temps de relancer l'uto-

pie? De la replacer là où jadis elle s'aménagea un chemin vers sa conversion en un projet de société historiquement exceptionnel (la création d'un Etat cantonal souverain)? Le moment n'est-il pas venu de redonner à cette utopie la légitimité qu'un coupable accommodement avec les divergences du passé lui a retirée?

«L'histoire fonctionne à partir de l'utopie, de l'affectivité et du désir de progrès», dit Max Gallo dans l'un de ses livres. C'est dans ce sens-là que les autonomistes voient le déroulement des choses à venir: partir de l'utopie laissée à l'abandon pour la transformer en une ambition commune.

● Pierre-André Comte

¹ *Sans jeter la pierre à un canton placé face à d'éprouvantes difficultés financières (voir l'article du «Temps» du 8 avril 2013 intitulé Berne, ce grand corps malade), le rejet du CREA par le Gouvernement bernois constitue l'exemple le plus flagrant des limites de cette coopération.*



Actes 2012 de l'Emulation: 550 pages de découvertes

Les Actes 2012 de la Société jurassienne d'émulation (SJE) viennent de sortir de presse. C'est un volume de 550 pages de découvertes ou d'analyses enrichissantes que le lecteur est invité à découvrir.

La partie réservée aux textes de recherches ou aux créations contient quatre rubriques. Celle des *sciences* traite de neuf sujets. On y découvre la chronique astronomique, une étude de paléontologie concernant l'Ajoie, divers textes consacrés à un marais à conserver, aux batraciens à protéger, à la chouette effraie et aux cigognes, aux pinsons du Nord et aux arbres vénérables.

Le domaine *archéologie et histoire* présente cinq titres: une synthèse de quatre sites archéologiques jurassiens majeurs datant du Haut Moyen Age et des compléments d'analyse du bas fourneau de Lajoux, deux articles consacrés au diocèse de Bâle au XVIII^e siècle, une explication sur les croix des armoiries de Basse-Allaine et un compte rendu du vernissage de l'*Atlas historique du Jura*.

La rubrique des *lettres* se décline en cinq volets: la troisième partie de l'aventure éditoriale de Werner Renfer, trois créations d'auteurs

jurassiens et la traditionnelle chronique littéraire sous la plume de quatre auteurs.

La dernière articulation des actes présente l'inauguration du parcours didactique créé par le SJE sur le site de Pierre-Pertuis, à Tavannes.

L'ouvrage contient encore le résumé des activités des cercles et des sections de la société.

«(...), pendant 30 ans en Italie sous les Borgias, ils ont eu la guerre, la terreur, des meurtres et des massacres, mais il y a aussi eu Michel-Ange, Léonard de Vinci et la Renaissance. En Suisse ils ont eu 500 années d'amour fraternel, de démocratie et de paix, et qu'est-ce que cela a produit? Le coucou!»

— *Personnage Harry Lime (joué et écrit par Orson Welles) à Holly dans le film «Le Troisième Homme», réalisé en 1949 par Carol Reed.*

REVUE DE LA PRESSE

Le rôle de la Promotion économique jurassienne dûment relevé par la presse économique.

PME Magazine (n° 5 – mai 2013)

Le Jura voit la vie en rose

Les activités de la Promotion économique du canton du Jura ont contribué, en 2012, à la création d'un potentiel de près de 450 places et de 50 millions de francs d'investissements. Sans surprise, l'horlogerie décroche la palme de la création d'emplois. En outre, pour la première fois, sur les quatorze implantations d'entreprises, six sont issues de son partenariat avec Basel-Area (les deux cantons bâlois).

* * *

PME Magazine (n° 5 – mai 2013)

Fossil va créer 100 emplois à Glovelier

Le groupe américain Fossil veut devenir davantage «Swiss made». Basée à Dallas, l'entreprise va investir plusieurs millions de francs dans le canton du Jura. Une manne qui servira à construire un nouveau site de fabrication de boîtes de montres à Glovelier, avec la création d'ici à 2015 d'une centaine d'emplois. Fossil dit avoir choisi le canton du Jura en raison d'une main-d'œuvre spécialisée et du soutien de la Promotion économique. Le groupe a entamé sa production de montres en Suisse en 2002 avec le rachat de trois petites entreprises horlogères biennoises et leur réunion sous l'enseigne de Montres Antima. Avec STP Swiss Technology Production, à Manno (TI), il dispose depuis 2012 de sa propre manufacture de mouvements en Suisse. Fossil occupe 150 personnes en Suisse.

* * *

La fonction publique bernoise s'en prend vigoureusement au Grand Conseil en fustigeant notamment «les baisses d'impôts successives décidées par la majorité bourgeoise pour favoriser les nantis.»

Educateur (avril 2013)

Le Parlement bernois, un employeur indigne

«Nous sommes ici pour nous indigner!» Seul orateur francophone de la manifestation, Peter Gasser a été vivement applaudi le 16 mars dernier, par les 20 000 personnes venues défendre la fonction publique bernoise.

La Commune de Paris (1871)

Le Café du Soleil à Saignelégier organise une manifestation en relation avec l'histoire de la Commune de Paris (1871). Au programme, vendredi 7 juin 2013 à 20h30, conférence de l'écrivain français Didier Daeninckx, consacrée à son livre *Le banquet des affamés*. Samedi 8 juin 2013 à 14 heures, exposés et débat (contexte politique et rôle de la Suisse), par Marc Vuilleumier, historien; Courbet et la Commune, par Gaston Bordet, de l'Institut Courbet, à Ornans; Les écrivains et la Commune, par Roland Biétry, professeur de littérature. Un débat suivra, avec les intervenants et en présence de l'écrivain Didier Daeninckx. Dès 19 heures, repas et soirée communarde festive.

DÉFENSE DU FRANÇAIS

Nommé, nommé

Certains rédacteurs et commentateurs utilisent l'anglicisme *nominé* sous prétexte qu'il désigne une opération de choix précédant une *nomination*.

Le *Dictionnaire de l'Académie française* est cependant catégorique: «Aucun verbe français autre que nommer ne correspondant à nomination, on s'interdira d'employer l'américanisme nommer.»

Un concurrent, un candidat est sélectionné avant d'être nommé. (Défense du français, n° 558, mars 2013.)

LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:

Société coopérative

Le Jura Libre

Case postale 202

2800 Delémont 1

Téléphone: 032 422 11 44

Télécopieur: 032 422 69 71

Assemblée interjurassienne

Financement de la formation professionnelle

Dans une prise de position adoptée à Moutier, le 19 avril 2013, au sujet de la révision de la loi bernoise sur la formation professionnelle, l'Assemblée interjurassienne (AIJ) relève que le Conseil exécutif bernois propose un changement radical du système de financement de la formation professionnelle supérieure (en particulier des cours de préparation aux brevets, maîtrise et diplôme fédéraux) dans le canton de Berne.

La mise en œuvre de ce changement risque de casser la comparabilité actuelle des systèmes de subventionnement bernois et jurassien (et romands).

L'AIJ souligne les nombreuses et intenses collaborations dans l'espace BEJUNE et les difficultés que pourrait engendrer l'existence de plusieurs systèmes tarifaires dans cet espace. Selon l'AIJ, une coordination intercantonale pour assurer un financement lisible et compréhensible du point de vue des bénéficiaires est indispensable. Or, celle-ci semble manquer dans le projet proposé, du moins en ce qui concerne la partie francophone du canton de Berne vu son fort ancrage dans le système romand. En conclusion, l'AIJ estime que si le canton de Berne poursuit sur la voie proposée, il conviendrait d'étudier la mise en place d'un modèle de financement propre au Jura méridional et à Bienne francophone.

Archéologie

Passé ajoulot décrypté

L'Office de la culture et sa Section d'archéologie et paléontologie signalent la récente sortie de presse de deux nouveaux *Cahiers d'archéologie jurassienne* (CAJ) consacrés à des gisements archéologiques fouillés en Ajoie, sur le tracé de l'autoroute A16.

Le numéro 27 est ainsi dévolu à trois occupations médiévales distinctes retrouvées à l'est du village de Chevenez. Le numéro 29 constitue, quant à lui, le dernier tome de la série réservée aux sites découverts sur la commune d'Alle, soit sept monographies pour quelque cent mille ans d'histoire!

A Chevenez, la vocation différenciée des trois sites a pu être établie. En effet, entre le début du VII^e siècle apr. J.-C. et celui de l'ère carolingienne, alors que se développe la nécropole de Combe Varu (neuf tombes), deux phases d'implantation se dessinent sur les deux autres sites.

A Alle, c'est une petite nécropole de l'âge du Bronze récent (1350-1130 av. J.-C.) qui a été fouillée entre 1999 et 2001. Mais l'analyse scientifique de cet ensemble – onze tombes à incinération et deux dépôts de parures métalliques – n'est intervenue qu'une fois achevé l'ensemble des fouilles sur la Transjurane.

Malgré un nombre de sépultures restreint, il est possible d'esquisser un développement du cimetière à partir d'une tombe centrale. L'enfouissement de deux dépôts de parures en bronze et en or souligne en outre la complexité des coutumes funéraires.

Echo des sections

Vers un Jura nouveau

La section de Genève de l'Association des Jurassiens de l'extérieur organise une conférence intitulée «Vers un Jura nouveau», le jeudi 23 mai 2013 à 20 heures à l'Auberge communale de Meyrin, 13 bis avenue de Vaudagne.

Laurent Coste, président du Mouvement autonomiste jurassien, Pierre-André Comte, secrétaire général, et Pierre Philippe, membre du bureau exécutif, s'exprimeront à cette occasion.

Police commune

Aux parlements de jouer

Le rapprochement des polices jurassienne et neuchâteloise fait son chemin. Selon les experts mandatés par les deux gouvernements cantonaux, le projet d'une Police de l'Arc jurassien (PAJ) est réalisable et possible pour les deux cantons. Leurs conclusions sont claires: PAJ amènerait plus de synergies, moins de doublons, une utilisation plus rationnelle des moyens, de meilleures prestations sur le terrain et un renforcement de la police de proximité. Il permettrait également de redéployer, dans les cinq à dix ans, une trentaine de policiers vers le travail de terrain. Les experts démontrent aussi la faisabilité et l'opportunité organisationnelle et juridique de cette union qui conduirait à la première police intercantonale de Suisse.

Les gouvernements cantonaux ayant donné leur accord à ce projet, il appartiendra au Parlement jurassien et au Grand Conseil neuchâtelois, d'ici à l'été, de se prononcer sur la poursuite des travaux de ce projet de Police de l'Arc jurassien. Ainsi, les députés jurassiens auront à se prononcer sur l'octroi d'un crédit de 395000 francs pour le financement du projet pour les années 2013 et 2014.

Décès

† Rémy Grosjean

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès récent de Rémy Grosjean à l'âge de 80 ans. Sous le pseudonyme « Reg », Rémy Grosjean fut un brillant caricaturiste du *Jura Libre* durant de nombreuses années.

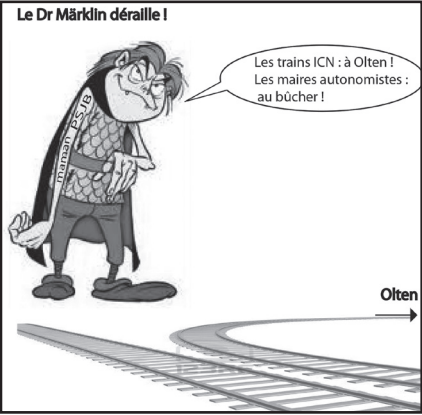
Le *Jura Libre* et le Mouvement autonomiste jurassien présentent leurs condoléances à sa famille.



Dessin de Rémy Grosjean, 6 novembre 1968.

Märklin déraile

Milord Francis Daetwiler, spécialiste ferroviaire mondialement reconnu, tempère les ardeurs de tous les politiciens ignares et des douze mille pétitionnaires, non moins ignorants, qui se battent pour le maintien de la liaison ICN directe Bâle-Genève via le Jura. Les députés, maires, conseillers nationaux, chefs d'entreprises engagés dans ce combat sont ainsi rappelés à la raison par le Dr Märklin avec un argument imparable. «Lors de la mise en service du tunnel Moutier-Granges, personne n'a demandé à ce que les trains Bâle-Bienne continuent de passer par Tavannes-Sonceboz. S'il était logique à l'époque d'utiliser l'itinéraire le plus rapide, il sera tout autant logique de privilégier, au détriment de la liaison jurassienne, l'itinéraire plus attractif via Olten qui sera raccourci avec le tunnel du Wisenberg.» (sic!) Pour affirmer une telle ânerie, il faut être un fieffé masochiste ou halluciné au point de croire que les compétences du Conseil du Jura bernois, mieux qu'uniques au monde, s'étendent à un périmètre circonscrivant les deux Bâles, Soleure et l'Argovie. Cette fois, c'est sûr, le Dr Märklin déraile!



Mais déraile vraiment

Depuis que la Région de montagnes Centre-Jura s'est passée de ses services, l'élégant susnommé est un jeune retraité qui cherche à arrondir ses fins de mois avec les jetons de présence liés au cumul de ses mandats de député, de membre du Conseil du Jura bernois, de délégué à l'Assemblée interjurassienne et de conseiller de ville (il n'y a pas de petits profits). C'est dire si la multiplication des séances vaut son pesant d'or. D'où l'idée soumise à la fraction socialiste de la ville de Saint-Imier d'exiger la convocation d'une séance du législatif consacrée exclusivement à «l'implication du maire dans le comité favorable au oui le 24 novembre». Suivant Milord Francis aussi bêtement que les membres du CJB dans le dossier ferroviaire, les élus imériens de la fraction socialiste ont tous signé cette convocation du tribunal populaire devant lequel Stéphane Boillat aurait dû comparaître. Grâce au ciel, le président du groupe des petits camarades s'est souvenu à la dernière minute qu'il était aussi directeur de la Chambre d'économie publique du Jura bernois, une association économique supportée financièrement à bout de bras par les communes. L'ambitieux Patrick s'est alors dit que cela ferait tache que le camarade-directeur de la CEP exige des explications au maire d'une

commune sponsor. Surtout que le juge-directeur ambitionne de se retrouver demain à la place de l'accusé-maire à la tête de la commune de Saint-Imier. Comme par miracle, la fraction socialiste a finalement renoncé à son projet de tribunal populaire. Un jeton de 50 balles perdu pour Francis le pensionné qui ferait bien de songer aussi à sa retraite politique!

Johnny le transpirateur

Signant d'une main la Charte interjurassienne et de l'autre un communiqué acerbe contre Stéphane Boillat, M. Buchs, alias Johnny le transpirateur, décrit la situation apocalyptique que connaîtrait, selon les radicaux, la ville de Saint-Imier: «La ville est en perte de vitesse et d'attractivité depuis plusieurs années, la HES-Santé, puis la filière ingénierie de la HE-ARC, l'Ecole de commerce ont quitté Saint-Imier, la nouvelle filière ES en soins infirmiers est morte cliniquement.» En forçant exagérément le trait, Johnny le transpirateur accuse le maire Boillat de maux dont la responsabilité incombe à la Direction de l'instruction publique bernoise dont il fut l'employé bardé de diplômes pendant de longues années. Janus Buchs est ainsi. A l'Assemblée interjurassienne il a, paraît-il, réalisé l'exploit de changer trois fois d'avis en l'espace d'une demi-journée allant même jusqu'à combattre un amendement qu'il avait lui-même proposé! Tant d'exercice cérébral fait transpirer. Pas seulement lui!

Points communs

Au fait, quels sont les points communs entre les trois vedettes imériennes auxquelles la présente rubrique est consacrée? Patrick Linder est socialiste comme le Dr Märklin et directeur de la CEP comme Buchs qui fut son prédécesseur. Lequel Buchs, comme Milord Daetwiler, parvint à assurer ses revenus de retraité en cumulant la présidence du conseil d'administration de l'hôpital, la direction de la CEP et la direction du salon interjurassien de la formation. Les trois sont conseillers de ville et se sont ligüés pour attaquer l'excellent Stéphane Boillat. Même à trois, ils ne font pas le poids.

● Vorbourg

CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Jeudi 23 mai 2013

Meyrin: Conférence intitulée «Vers un Jura nouveau» organisée par la section de l'Association des Jurassiens de l'extérieur de Genève à 20 heures à l'Auberge communale de Meyrin, 13 bis avenue de Vaudagne. Conférenciers: Laurent Coste, Pierre-André Comte et Pierre Philippe.

Vendredi 24 mai 2013

Moutier: Assemblée générale de l'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ) à l'Hôtel-Restaurant de la Gare à 19 heures. Interventions de Laurent Coste, président du Mouvement autonomiste jurassien (MAJ), et de Pierre Philippe, membre du comité exécutif du MAJ et ancien Constituant jurassien. L'assemblée sera suivie d'un repas.

Par deux fois «ignoble»...

Au début des années cinquante, au sein de ce qui s'appelaient le Progymnase de Delémont, chaque classe comptait quelques «externes», c'est-à-dire des élèves venant des villages environnants. J'étais l'un d'entre eux.

Lors de la première leçon, le maître (André Etienne) fit l'appel. L'accueil dont il me gratifia m'est resté en mémoire. Il interpellait chacun, le scrutait du regard, posait une ou deux questions afin de faire connaissance, puis passait au suivant. Stupeur! Après avoir prononcé mon nom, il me demanda de venir devant la classe. J'étais gêné et confus... certainement rouge comme une tomate. Il quitta son bureau, me tendit une main chaleureuse en disant: «Elève Roger Chatelain, vous êtes originaire de Tramelan. Tout comme moi. Je salue en vous un combourgeois.» A noter que, au fil des semaines, je ne fus pas le seul à apprécier cet enseignant compétent et intègre.

Il n'empêche qu'à ce moment-là, je me serais bien passé de cette réception. Sous le regard amusé de mes congénères, je l'estimais incongrue. Aujourd'hui je trouve cette marque identitaire aussi cordiale qu'éminemment sympathique et symbolique.

Si je fais état de ce fait anodin, c'est pour une raison linguistique... En effet, à l'occasion d'une correction, dans un travail écrit, M. Etienne avait biffé un adjectif dans mon texte avec la mention «Répétition inopportune!» Il avait ajouté (en rouge): «Faites preuve d'un peu d'imagination; trouvez un synonyme.»

En lisant la prose d'un habitant du plateau de Diesse («un obscur poli-

ticien», me dit-on), dans un récent «courrier de lecteurs», je me suis dit que ce correspondant tout dévoué à Berne aurait apparemment eu avantage à bénéficier des cours, voire à subir l'intransigeance rédactionnelle, de mon ancien professeur... En effet, après avoir dénoncé un «ignoble objectif» (celui de réunir la famille jurassienne aujourd'hui séparée par une injuste frontière), il parle d'une «taxe ignoble» (à propos de fonds prélevés – tout à fait démocratiquement, au contraire, jadis, du Gouvernement bernois arrosant les organisations antiséparatistes – auprès de communes jurassiennes).

Suite au coup de force bernois de 1975 consacrant le déchirement de notre pays, Hughes Richard, merveilleux poète né à Lamboing, écrivait (en 1978) que la réunification est «inéductable». C'est vrai qu'elle s'inscrit dans l'histoire (quel que soit le résultat des votations de novembre prochain). Mais puisse le bon sens triompher à cette occasion (grâce notamment à l'action de nouvelles générations non contaminées par des préjugés d'un autre âge).

En 1974, Henri Devain, autre poète talentueux issu du Jura-Sud, avait titré son recueil *L'Heure du Jura*. En l'occurrence, la répétition est de mise (et non vicieuse): c'est bel et bien l'heure du Jura qui sonnera avant la fin de cette année.

● Roger Chatelain

Une affaire de cœur et de raison

un seul Jura

Appel aux amateurs d'art

Ce dessin original et unique de Martial Leiter intitulé «Le grenadier bernois» ou «La bombe» sera vendu aux enchères le samedi 29 juin 2013 au profit du Comité de campagne «Un Jura nouveau».

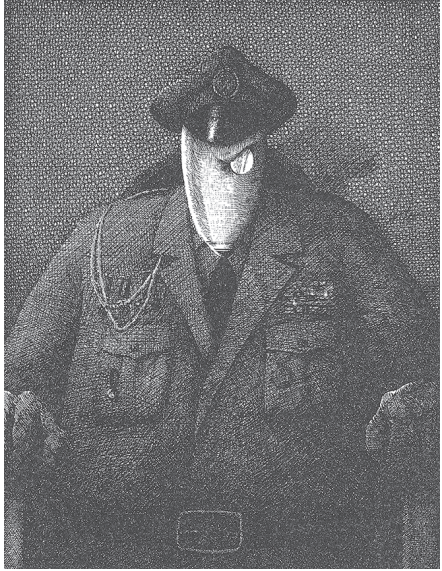
Martial Leiter, auteur de très nombreux dessins et illustrateur de journaux, est un grand artiste nanti de prix divers. «Le grenadier bernois» a été créé pour l'illustration – parmi d'autres dessins – du livre de Pierre-André Marchand *Salade rustre* paru aux Editions de la Prévôté en 1979.

Cette vente aux enchères aura lieu au Forum de l'Arc à Moutier. Nous lançons un appel à tous les artistes et collectionneurs qui

voudront bien nous céder une ou plusieurs œuvres que nous pourrions vendre à cette occasion et ainsi soutenir notre campagne.

Vous pouvez dès à présent prendre contact, pour tout renseignement ou offre, avec Carla Philippe, 42, rue des Martins à Delémont (032 422 47 78), ou par courriel à l'adresse suivante: carlaphilippe@hispeed.ch.

D'ores et déjà un grand merci aux généreux donateurs qui contribueront ainsi au succès de la campagne en faveur du OUI le 24 novembre 2013.



«Le grenadier bernois», dessin original et unique de Martial Leiter.